



## ASSEMBLEE COMMUNALE

Les citoyennes actives et les citoyens actifs de la commune de La Brillaz sont convoqué·e·s en assemblée communale

**le lundi 8 mai 2023 à 19 h 30**  
**à la salle polyvalente de Lentigny**

### Ordre du jour

1. **Promotion des nouveaux citoyens**
2. **Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 12 décembre 2022**  
(ne sera pas lu ; disponible à l'administration communale et sur le site [www.labrillaz.ch](http://www.labrillaz.ch))
3. **Comptes 2022**  
(disponibles à l'administration communale et sur le site [www.labrillaz.ch](http://www.labrillaz.ch))
  - 3.1. Présentation générale du compte communal
    - Compte de résultats
    - Compte des investissements
  - 3.2. Rapport de la commission financière
  - 3.3. Approbation des comptes
4. **Budget du compte des investissements 2023 : modifications**
  - 4.1. *Routes : modification de l'éclairage public*
    - 4.1.1. Rapport de la commission financière
    - 4.1.2. Vote du crédit y relatif
  - 4.2. *Adduction d'eau potable : installation de commande, de mesure et de régulation*
    - 4.2.1. Rapport de la commission financière
    - 4.2.2. Vote du crédit y relatif
  - 4.3. *Adduction d'eau potable : création d'un trop-plein*
    - 4.3.1. Rapport de la commission financière
    - 4.3.2. Vote du crédit y relatif
5. **Règlement communal relatif à la détention et à l'imposition des chiens : modifications**  
(disponible à l'administration communale et sur le site internet [www.labrillaz.ch](http://www.labrillaz.ch))
6. **Règlement communal relatif à la distribution de l'eau potable : modifications**  
(disponible à l'administration communale et sur le site internet [www.labrillaz.ch](http://www.labrillaz.ch))
7. **Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français : modifications statutaires**

## **8. Informations du conseil communal**

8.1 PAD La Grande Fin et développement de la commune

8.2 Route de Chaffeiru à Lentigny

8.3 Projet de réaménagement de la route d'Onnens à Lentigny

8.4 Facturation de l'eau potable et des eaux usées

## **9. Divers**

Le Conseil communal